

**Canada**  
**Province de Québec**  
**MRC de Maria Chapdelaine**  
**Municipalité de Notre-Dame-de-Lorette**

---

**PROCÈS-VERBAL** du Conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette de la séance extraordinaire, tenue le 26 janvier 2026 à 18h45 à la salle des délibérations du Conseil municipal situé au 22 rue Principale à Notre-Dame-de-Lorette, sous la présidence de Madame le Maire Diane Imbeault.

Sont présents, les Conseillères et Conseillers :

Mme Édith Lalancette  
Mme Rita de Launière  
Mme Carolann Rivard  
Mme Kathleen Rivard

Est également présent,  
La secrétaire greffière Johanne Mercier.

### 1. Ouverture de la séance

Madame le maire Diane Imbeault constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18 h 46.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Édith Lalancette, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Plan triennal d'immobilisation 2026, 2027 et 2028
4. Période de questions
5. Levée de la séance

5719-01-26

### 3. Présentation et adoption du plan triennal d'immobilisation 2026, 2027 et 2028

Il est proposé par madame la conseillère Édith Lalancette, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter le programme triennal d'immobilisation suivant pour 2026-2027-2028 :

<b>PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION</b>				
<b>Projets</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>Financement/Subventions possibles</b>
Concession du chalet 49e parallèle	26 500 \$	- \$		Compensation barrage 11e chute
Rechargement du Rang Ste-Antoine	135 000 \$			TECQ 2024
Rechargement du Rang Ste-Anne	- \$	350 000 \$		PIIRL
Assainissement des eaux usées/village	150 000 \$	1 650 000 \$		PRIMEAU
Développement social	400 000 \$	500 000 \$	1 000 000 \$	Compensation barrage 11e chute/Société du plan nord
Hébergement concessionnaire			500 000 \$	Compensation barrage 11e chute/Fonds Vitalisation
<b>Total</b>	<b>711 500 \$</b>	<b>2 500 000 \$</b>	<b>1 500 000 \$</b>	

### 4. Période de questions du public

### 5. Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Carolann Rivard que la séance est levée à 19 h 06.

---

Diane Imbeault,  
Mairesse

---

Johanne Mercier,  
Secrétaire greffière